

MAIRIE DE CARNETIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2022

Le deux février deux mille vingt-deux, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal LEROY, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal 26 janvier 2022

TABLEAU DE PRESENCE					
Fonctions	Noms	Présent	Absent excusé	Pouvoir à	
Conseillers Municipaux	LEROY Pascal	x			
	BEERNAERT Aude	x			
	BIZIEN Roland	x			
	DANILOFF Michel	x			
	DENIZO Hervé	x			
	LEROY Aurore	x			
	MANSON Joël	x			
	PIFFRET Jean-François	x			
	PINCEMAILLE Pascal			x	LEROY Pascal
	TAUPIN-GARDIN Patrick	x			
VIEILLEDEN Laure			x	DENIZO Hervé	

☞ ORDRE DU JOUR ☞

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2021
- 2 - Demande de subvention au Fond d'Equipement Rural
- 3 - Informations et questions diverses

OUVERTURE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 heures 00 par Monsieur Pascal LEROY, Maire.

○ Election du secrétaire de séance

Selon l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur Pascal LEROY propose de désigner Madame Aude BEERNAERT comme secrétaire de séance.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Sous réserve d'observations éventuelles, Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal de séance du conseil municipal du 17 décembre 2021.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

II – DEMANDE DE SUBVENTION AU FOND D'EQUIPEMENT RURAL POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Hervé DENIZO, adjoint chargé du dossier.

En préambule à la demande de subvention, Monsieur Hervé DENIZO rappelle à l'assemblée qu'il convient de mettre en sécurité l'adjoint technique territorial en mettant à sa disposition un véhicule pour assurer ses tâches quotidiennes telles que le transport de déchets de voirie, de végétaux résultants de la taille, de barrières de police ou autres...

Ce véhicule devra répondre aux critères suivants :

- Véhicule électrique avec batteries lithium
- Autonomie souhaitée supérieure à 50 km
- Temps de charge inférieur à 12 heures
- Vitesse mini de 50 km/h
- Charge emportée supérieure à 500 kg

Montant maximum de l'investissement : 25 K€

Une mise en concurrence a été réalisée auprès de différents fournisseurs. Sur les 3 véhicules retenus, le seul qui satisfait à l'ensemble des critères demandés par la commune est le PULSE 4 diffusé par LIGIER.

Monsieur Hervé DENIZO expose ensuite à l'assemblée que la demande de subvention dans le cadre du Fond d'Equipement Rural a pour objet l'acquisition de ce véhicule.

Le coût d'acquisition est de 19.665,26 € HT déduction faite du bonus écologique, soit 24.588,76 € TTC

Le taux de la subvention demandée est de 50 % maximum appliqué à un montant subventionnable plafonné à 100.000 € HT. Le montant de la subvention départementale constitue un plafond non susceptible d'être révisé à la hausse, même si l'opération se réalise à un coût plus élevé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés **décide** :

- **D'APPROUVER** l'acquisition du véhicule utilitaire électrique présenté,
- **DE S'ENGAGER** :
 - Sur le programme définitif et l'estimation de cette opération,
 - A réaliser le contrat dans un délai maximum de 2 ans à compter de la date d'acceptation du conseil départemental,
 - A assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien liées à cette opération,
 - A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du conseil départemental,
 - A maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans,
 - A ne pas dépasser 70% des subventions publiques, tous partenaires confondus,
- **DIT** que cette action est inscrite au budget de l'année 2022
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

VI – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

o Remerciements

Monsieur le Maire remercie l'équipe municipale pour la réalisation de la plaquette et des panneaux qui permettront aux promeneurs de découvrir ou de redécouvrir notre village.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50

Emargements		
Pascal LEROY	Patrick TAUPIN-GARDIN	Hervé DENIZO
Aude BEERNAERT	Roland BIZIEN	Michel DANILOFF
Aurore LEROY	Joël MANSON	Jean-François PIFFRET
Pascal PINCEMAILLE <i>Absent excusé Pouvoir à P. LEROY</i>	Laure VIEILLEDEN <i>Absente excusée Pouvoir à H. DENIZO</i>	